



HEBDO FOOT ARTOIS



Chemin des Manufactures – 62800 LIEVIN Tél : 03 21 45 63 20 – Fax : 03 21 45 63 21 - @ : secretariat@artois.fff.fr

SOMMAIRE

1. COMMISSION de DISCIPLINE – Prochaines réunions
2. RECTIFICATIF TEMPORAIRE à L'ANNEXE 7.6.A
3. COMPETITIONS JEUNES – Point des engagements au 18 septembre
4. COMPETITIONS SENIORS
5. COMMISSION des ARBITRES -Plénière du 23 août 2022
6. COMMISSION des ARBITRES – Plénière du 30 août 2022
7. COMPETITIONS FEMININES – Informations
8. COMPETITIONS FEMININES – Réunion du 25 août 2022
9. COUPES JEUNES – Réunion du 13 septembre 2022
10. COUPES SENIORS – Réunion du 16 septembre 2022
11. GESTION des LITIGES – Restreinte du 16 septembre 2022



DISCIPLINE PROCHAINE REUNION



Les joueurs exclus et toutes les personnes licenciées dont le nom a été porté sur la feuille de match à la suite d'incidents survenus avant, pendant ou après la rencontre, doivent :

- ✕ soit, se présenter, munis d'une pièce d'identité, à la Maison du District Artois à LIEVIN ;
- ✕ soit, envoyer, dans les 24 heures, suivant l'incident en cause, un rapport circonstancié sur les faits qui lui sont reprochés, en y joignant OBLIGATOIREMENT la photocopie d'une pièce d'identité.

→ Le VENDREDI 23 SEPTEMBRE (de 17 heures 45 à 19 heures) pour les exclusions et les incidents survenus jusqu'au 18 SEPTEMBRE 2022, y compris les matchs arrêtés

→ Le VENDREDI 30 SEPTEMBRE (de 17 heures 45 à 19 heures) pour les exclusions et les incidents survenus jusqu'au 25 SEPTEMBRE 2022, y compris les matchs arrêtés

Le Président de la Commission :
Bernard DEJARDIN.



RECTIFICATIF TEMPORAIRE A L'ANNEXE 7.6.A des REGLEMENTS GENERAUX



Championnat Féminin Seniors à 11
Applicable pour la saison 2022/2023

Article 2 :

Lorsque le nombre d'engagements est supérieur à 12 équipes sans dépasser 16 équipes, pour tenir compte de l'obligation de terminer le championnat de district avant la mi-mai (barrage) le championnat se déroule dans les conditions suivantes :

Phase 1

Répartition des équipes en 2 groupes de 8 équipes au maximum avec des rencontres aller seulement.

Phase 2

Les équipes classées dans la première moitié du championnat de chaque poule sont placés dans une poule majeure et se rencontrent par matchs aller et retour.

Les autres équipes sont placées dans une poule mineure et se rencontrent par matchs aller et retour.

Article 7

La première équipe du classement de la poule majeure ayant acquis les droits ...

Le Secrétaire Général :
Richard RATAJCZAK.



COMPETITIONS JEUNES

POINT des ENGAGEMENTS

(mise à jour au 18 septembre 2022)



Rappels :

✓ Pour les qualifiés en Coupe GAMBARDELLA (U18 Niveau 1 et Niveau2), la journée 2 de brassage est avancée au **24 septembre 2022**. Concernant le Niveau 2 (reste 5 clubs), une rencontre sera créée avec une équipe non qualifiée.

✓ Les matchs du brassage de la journée N+1 sont issus du classement de la journée N et nous souhaitons les mettre sur les agendas des clubs le mercredi suivant la journée N. Pour cela, il faut impérativement que les clubs envoient les résultats (FMI ou feuille de match papier si problème FMI) le lundi au plus tard.

Les résultats sont saisis manuellement et les classements faits sous fichier EXCEL et demande donc un certain temps de traitement.

✓ En cas de match nul lors du brassage, une séance de tirs aux buts est réalisée (bonus de 0,5 point pour le vainqueur).

U14 District - 14 engagés - 2 places disponibles

U15 Niveau 1 - 28 engagés – complet

La rencontre US NOYELLES sous LENS – ASSB OIGNIES du **18 SEPTEMBRE 2022** est reprogrammée au **25 SEPTEMBRE 2022**.

U15 Niveau 2 - 77 engagés

› Rajout FC HINGES 2 – AFC LIBERCOURT 2 – VERQUIN Ent.

› Retrait FC LILLERS – AOSC SALLAUMINES – SERVINS les COLLINES/BOUVIGNY

U16 - 32 engagés - complet

› Rajout ES SAINTE CATHERINE 2

› Retrait CS LIEVIN DIANA

U17 - 15 engagés - 1 place disponible

› Retrait US BILLY BERCLAU

U18 Niveau 1 - 36 engagés – Complet

La rencontre US PAS – FC CALONNE du **17 SEPTEMBRE 2022** est reprogrammée au **8 OCTOBRE 2022**.

U18 Niveau 2 - 42 engagés

U15 à 8 - 23 engagés

› Rajout COS MARLES (Groupe F) – US RUCH CARVIN 2 (Groupe D) – SERVINS les COLLINES

› Retrait AFC LIBERCOURT 2 – ES SAINTE CATHERINE – VERQUIN Ent.

CHAMPIONNAT U15 à 8

A : CS HABARCQ 2 – NEUVIREUIL/GAVRELLE – ASCC SERVINS les COLLINES – FC TILLOY

B : AFCLL BETHUNE – FC BUSNES 2 – US HESDIGNEUL – ESD ISBERGUES 2

C : FC ATREBATE – Esp. CALONNE LIEVIN – OL LA COMTE – AJ RUITZ

D : FC CARVIN DYNAMO – USO DROCOURT – US CARVIN RUCH 2 – ASSB OIGNIES 2

E : FC ANNAY – AG GREPAY – OLYMPIQUE HENIN 2 – AS LOISON 2

F : FC LA ROUPIE – COS MARLES 3 – AS SAILLY LABOURSE – X

Les rencontres non jouées du 18 SEPTEMBRE 2022 suite aux engagements tardifs sont reportées au 9 OCTOBRE 2022.

Le Président de la Commission

Pascal WATEL



COMPETITIONS SENIORS



Dérogations permanentes en Seniors pour les rencontres à domicile

D7 – GROUPE B :

FC LA ROUPIE (c) : samedi à 17 heures

D7 – GROUPE F :

SCF ACHICOURT (b) : samedi à 15 heures

Le Président de la Commission :
Richard RATAJCZAK.



ARBITRES



Réunion du : 23 août 2022

A

Présents : MM. Michel KELCHA – Mathieu MUSTAR – Serge PAUCHET – Anthony RINGEVAL
– André SOJKA –

Excusé : M. Henry MACIUSZCZAK -

OUVERTURE DE SEANCE – Serge PAUCHET

- » Compte-rendu du comité directeur du District du 22 août 2022.
- » Validation du règlement intérieur de la CDA avec ajouts des remarques.
- » Échanges sur des informations transmises par des membres de la CDA.
- » Présentation des évolutions des frais d'arbitrage.
- » **Monsieur Bastien DHEE** : une lecture du courrier envoyé par **Monsieur DHEE** est faite lors de la réunion. Au vu des éléments, la CDA décide d'infliger une non-désignation de 4 week-ends.

SECRETARIAT – André SOJKA

Suivi administratif

- » Point sur les arbitres n'étant pas à jour administrativement au 23 août 2022

Nom	Prénom	Dossier Médical	Demande de Licence	Fiche Administrative
AMBRE	Jérôme			
ASKEUR	Morade		OK	
BARRE	Remy	OK		OK
BAUELLE	Cédric	OK	OK	
BEAURANCE	Bernard			
BECQUART	Hervé		OK	OK
BELMAHI	Lakhdar		OK	
BENS	Erwan	OK		OK
BERTHE	Enzo	OK	OK	
BEVE	François	REFUS	OK	OK
BEZEAU	Alain	OK		
BIENCOURT	Reynald	OK		OK
BISSON	Georges			
BOILEUX	David			
BOUALI	Lina	OK		
BOUILLET	Thibault		OK	OK
BOULANGER	Arnaud	REFUS	OK	OK
BOULENT	Mathys			

BOUREL	Brice		OK	OK
BRAUN	Mathieu	OK		OK
BRAYELLE	Killian	OK	OK	
BRIFAUT	Jean François		OK	OK
BRIKI	Nafis		OK	
CARETTE	David	OK		OK
CASTAGNOLI	Arthur		OK	
CASTEL	Pierre	OK		OK
CAUX	Romain	OK	OK	
CHOTEAU	Anthony		OK	
CLAVIER	Rémy			OK
CONDETTE	David	OK		OK
COPIN	Charles		OK	

COPIN	Lola			
COULIBALY	Killian		OK	
CROP	Mathéo		OK	OK
CYL	Maxence			
DARRAS	Luc			
DEBREIL	Nolan			
DECAEN	Lucas		OK	
DEJARDIN	Ulis			OK
DELBARRE	David		OK	OK
DELESTRE	Yanis		OK	
DELHAYE	Ludovic			
DELPIERRE	Nicolas		OK	OK
DELPORTE	Laurent		OK	
DELZENNE	Hervé	REFUS	OK	OK
DEPRICK	Vianney		OK	OK
DESFONTAINES	Florent		OK	
DEVIENNE	Jacques			
DIALLO	Alssainy			
DOME	Thomas	REFUS	OK	OK
DUBUS	Patrice			
DUBUSSE	Lucas			
DUPRETZ	Clément			
DUPUY	Laurane			
DURIBREU	Ludovic	REFUS	OK	OK
DURIEZ	Laurent			OK
EL RHAOUTI	Eliass	OK	OK	
EVIN	Cyrielle	OK	OK	
FLAMENT	Pascal	REFUS	OK	OK
FLAMENT	Simon		OK	
FLEURIAUD	Quentin	OK		OK
FOUCART	Olivier			OK
FOUNDOU	Ilyes			
FOURDRINOIS	Maxime			
GABILLARD	Philippe			OK
GERME	Emmanuel			
GODET	Vincent		OK	OK

GODON	Cédric	REFUS	OK	OK
GUISGAND	Aymeric			
HEMERY	Lucas			OK
HUE	Pascal			
HUREZ	René		OK	
JACQUART	Axel		OK	
JOUCAVIEL	Steve		OK	OK
KALINARCZYK	Ludovic		OK	OK
LANIESSE	David		OK	OK
LELEU	Noémie		OK	OK
LEQUIEN	Thomas		OK	OK
LESAGE	David	OK		OK
LESAGE	Guillaume			OK
LEVRAY	Axel		OK	OK
MALO	Samuel			
MAYELLE	Tristan			OK
MENET	Naël			
MOULTON	Rémi		OK	OK
NEMPONT	Brandon		OK	OK
NOUREUX	Guillaume			
NOURTIER	Felix		OK	OK
PARTIKA	Thomas		OK	OK
PASZKIER	Saudenet	OK		OK
PAUX	Nathan	OK		OK
PESIN	Hugo			
PIERRON	Christophe		OK	OK
PIRET	Sébastien		OK	OK
POULET	William			OK
PRATO	Joséphine	OK		
QUENIART	Corentin			
RENIER	Thibault		OK	OK
RIGODIN	Alexandre		OK	OK
RODRIGUEZ	Jean François		OK	
ROUARD	Jaufray	OK	OK	

SARAZIN	David		OK	OK
SART	Florian	OK	OK	
SELLIER	Ugo		OK	OK
SOCKEEL	Arthur			OK
SZWABINSKI	Eva		OK	
TESTI	Nicolas	REFUS	OK	OK
TIMMERMAN	Kévin			
VANDOOAEGUE	Enzo	OK	OK	
VANESSE	Bertrand	OK	OK	
VEZILIER	Alan			OK
VOYEMANT	Pierre		OK	OK
WESTRELIN	Louigi	OK	OK	
WICKAERT	Emmanuel			

Les arbitres sont invités à :

» DM (dossier médical) : remplir le dossier médical et l'envoyer en suivant la procédure.

» DL (demande de licence) : se rapprocher du secrétaire du club pour établir la demande de licence arbitre.

» Fiche de renseignement : remplir la fiche de renseignements reçue par voie électronique.

[Demande d'année sabbatique](#)

Monsieur Rémi CLAVIER : la CDA accède à la demande et rappelle qu'il doit effectuer le dossier médical et valider la licence pour acter cette année sabbatique (dossier incomplet à ce jour).

[Fin de carrière](#)

Monsieur Elie DORMION, la CDA le remercie pour les services rendus pour l'arbitrage artésien et lui souhaite une bonne retraite sportive.

[Démission](#)

» **Monsieur Pierre TROCMÉ** (D5), la CDA le remercie pour les services rendus pour l'arbitrage artésien et lui souhaite le meilleur pour ses futurs projets.

» **Monsieur Tom DHESE** (JAD), la CDA le remercie pour les services rendus pour l'arbitrage artésien et lui souhaite le meilleur pour ses futurs projets.

» **Mesdames Agathe HEVIN Agathe** et **Athalia BLE** (stagiaires). La partie pratique n'avait pas débutée.

[Courriers observateurs](#)

Monsieur Olivier BRONGNIART souhaite ne plus être observateur cette saison pour raisons professionnelles et personnelles. La CDA le remercie pour les services rendus pour l'arbitrage artésien.

[Indisponibilités médicales de longue durée](#)

La CDA enregistre les indisponibilités médicales de :

- **Monsieur Jean-François BECOURT** (jusqu'au 30 septembre 2022)
- **Monsieur Jean-Bernard BOURSAUD** (jusqu'au 4 septembre 2022)
- **Monsieur David DANNE** (jusqu'au 20 septembre 2022)
- **Monsieur Loïc DELATTRE** (jusqu'au 5 septembre 2022)
- **Monsieur Reynald DEVASSENNE** (jusqu'au 30 septembre 2022)
- **Monsieur Olivier EDOIRE** (jusqu'au 18 septembre 2022)
- **Monsieur Vincent GODET** (jusqu'au 11 septembre 2022)

La CDA leur souhaite un prompt rétablissement.

[Indisponibilités séminaire de rentrée](#)

La CDA enregistre les absences justifiées de :

- **Monsieur Sylvain BIHL**
- **Monsieur Grégory BLANQUAERT**
- **Monsieur Pascal FLAMENT**
- **Monsieur Sidney ROBALO**
- **Monsieur Corentin THOREL**
- **Monsieur Jacky VANHAUWAERT**

Les arbitres seront convoqués au séminaire de rattrapage du 25 septembre 2022 à l'ARENA de LIEVIN.

[Situations administratives](#)

» **Monsieur Alain BEZEAU** : la CDA prend connaissance du dépôt du dossier médical. **Monsieur BEZEAU** n'ayant pas validé un dossier médical et n'ayant pas participé aux différents séminaires de rentrée durant la saison 2021-2022 a été classé démissionnaire. Afin d'intégrer de nouveau les effectifs artésiens, nous invitons **Monsieur BEZEAU** à s'inscrire à une FIA (Formation Initiale à l'Arbitrage).

» **Monsieur Oussama BOUDOUYA** : la CDA prend connaissance de la demande de licence et du dépôt du dossier médical. **Monsieur BOUDOUYA** n'ayant pas validé un dossier médical et n'ayant pas participé aux différents séminaires de rentrée durant la saison 2021-2022 a été classé démissionnaire. Afin

d'intégrer de nouveau les effectifs artésiens, nous invitons **Monsieur BOUDOUYA** à s'inscrire à une FIA (Formation Initiale à l'Arbitrage).

Mutation

» **Monsieur Stevy POILLY** du District Escaut vers le District Artois : après étude du dossier de **Monsieur POILLY**, la classification des arbitres de la CDA Escaut et de la CDA Artois ne sont pas identiques. A cet effet, **Monsieur POILLY** est classé D4 pour la saison 2022-2023.

» **Monsieur Mathieu THERY** du District Artois vers le District Escaut : la CDA le remercie pour les services rendus pour l'arbitrage artésien et lui souhaite bonne continuation.

DESIGNATIONS – André SOJKA – Michel KLECHA

Désignations Seniors

» Le 1^{er} tour de Coupe de France est organisé le week-end du **27 et 28 Août 2022**. Les désignations sont validées lors de la réunion.

» Le 2^{ème} tour aura lieu le week-end du **3 et 4 septembre**.

» Le 3^{ème} tour le week-end du **10 et 11 septembre**.

» Reprise des championnats le **18 septembre 2022**.

Désignations « jeunes »

» Le 1^{er} tour de la coupe Gambardella est organisé le **10 et 11 Septembre**.

» 2 rencontres sont avancées au samedi **3 septembre**.

» Reprise des championnats le **17 et 18 septembre 2022**.

OBSERVATIONS – SERGE PAUCHET – MATHIEU MUSTAR

» Le bureau valide la proposition de 3 nouveaux observateurs Jeunes :

- **Florentin BECOURT** (JAL)
- **Clément FEDIACZKO** (JAF)
- **Julien OBERT** (JAF)

» Validation de la liste des observateurs et des niveaux pour la saison 2022-2023 (sera soumis au prochain comité directeur du District pour validation).

POLE TECHNIQUE – Anthony RINGEVAL – Mathieu MUSTAR

Demande pour la catégorie assistants

Affectation DA1	Affectation DA2	Non retenus
PLAQUIN Florian	BOUILLET Thibault BRASSART ANTOINE CAPRON Hugo COPIN Charles DENIS Vincent DEVEMY Freddy LANIESSE David MOUDJEB Patrick PETIT Hugues PICARD Daniel QUIQUEMPOIX Daniel	BAROT Olivier BECOURT Jean-François BENMIMOUNA Abderrahmane BILLAUT Cedric CALMELS Julien COPPIN Gilbert DESABLIN Christophe FAUQUEMBERGUE Pascal LABESSE Christian PIRET Sébastien SART Jordan SOUILLARD Alain VANESSE Bertrand

- » Situation de **Monsieur David LANIESSE** : n'ayant pas validé le TAISA lors de la saison 2021-2022, **Monsieur LANIESSE** est classé DA2 (abandon après le 18^{ème} passage sur 30).
- » Situation de **Monsieur Patrick MOUDJEB** : n'ayant pas validé le TAISA lors de la saison 2021-2022, **Monsieur MOUDJEB** est classé DA (abandon après le 24^{ème} passage sur 30).
- » Situation de **Monsieur Daniel QUIQUEMPOIX** : n'ayant pas validé le TAISA lors de la saison 2021-2022, **Monsieur QUIQUEMPOIX** est classé DA2 (abandon après le 12^{ème} passage sur 30).

[Demande de passage en Seniors.](#)

- » **Monsieur Hugo BROWN** : la CDA accède à sa demande. **Monsieur BROWN** sera classé D4.
- » **Monsieur Maximilien DUFRENNE** : la CDA accède à sa demande. **Monsieur DUFRENNE** sera classé D4.

[Séminaire de rentrée.](#)

Présentation du programme et validation des formateurs présents.

[Calendrier des stages](#)

Présentation du calendrier des stages 2022-2023.

Calendrier des formations :

- **24 – 25 septembre - 1^{er} – 2 octobre** : Formation Initiale en Arbitrage Futsal (**LIEVIN**)
- **24 septembre - 1^{er} – 8 octobre** : Formation Initiale en Arbitrage Herbe (**ST NICOLAS**)
- **15 octobre** : Formation arbitre club (**GAILLETTE**)
- **19 – 20 – 21 décembre** : Formation Initiale en Arbitrage Herbe (Gaillette)
- **4 – 11 – 18 mars** : Formation Initiale en Arbitrage Herbe (lieu à définir)

Calendrier des stages :

- **22 octobre** : Stage D1-D2-D3
- **5 novembre** : Stage D4-D5
- **19 novembre** : Stage Jeunes
- **26 novembre** : Stage Assistants
- **14 janvier** : Stage vidéo
- **1^{er} avril** : Stage pratique des stagiaires

Calendrier de la Filière Ligue :

- **7 octobre** : Cours 1 Filière Ligue
- **10 novembre** : Cours 2 Filière Ligue
- **26 novembre** : Stage 1 Filière Ligue
- **2 décembre** : Cours 3 Filière Ligue
- **6 janvier** : Cours 4 Filière Ligue
- **20 janvier** : Cours 5 Filière Ligue
- **28 janvier** : Stage 2 Filière Ligue
- **3 février** : Cours 6 Filière Ligue
- **3 mars** : Cours 7 Filière Ligue
- **17 mars** : Cours 8 Filière Ligue
- **7 avril** : Examen blanc Filière Ligue

[Circulaire de rentrée.](#)

Validation de la circulaire 2022-2023

Bonus – Malus

Validation de la liste des bonus/malus au 23 août 2022

La liste sera transmise aux arbitres via la messagerie électronique en fin de mois.

La CDA regrette les non-réponses pour la fiche de renseignements (deadline au 15/08/2022) malgré les trois relances effectuées.

Candidats arbitre de la formation de NEOXU les MINES

Échanges sur la validation de la licence des arbitres stagiaires de la formation de **NCEUX-LES-MINES**.

Un mail de relance sera fait par le Pôle Technique afin de préciser les modalités de renouvellement.

FIA SAINT NICOLAS

Une formation en arbitrage est organisée les 24/09, 01/10 et 08/10 à St Nicolas-lez-Arras.

Les dossiers d'inscriptions sont disponibles sur le site de la LFHF.

COMMISSION DISCIPLINE – Michel KLECHA

Lecture de la liste des joueurs suspendus pour le début de la saison. Pour rappel, un joueur ayant une licence arbitre est suspendu de toutes ses fonctions.

TOUR DE TABLE

Fin de la réunion : 20 heures

Prochaine réunion : mardi 30 août 2022 à 18 heures 30 (réunion plénière)

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de la notification officielle de la décision contestée (voir procédure article 152 des règlements généraux du District)

Secrétaire de séance
Anthony RINGEVAL

Vice-Président de la CDA
Serge PAUCHET



ARBITRES



Réunion du : 30 août 2022

Présents : Mme. Clémence GONCALVES –
MM. Frédéric GAULTIER – Michel KLECHA – Henry MCIUSZCZAK – Mathieu
MUSTARD – Anthony RINGEVAL – André SOJKA -

Excusés : MM. Chouki BELLA – Xavier MIQUET – Serge PAUCHET - Damien PENO –
Pascal WATEL

OUVERTURE DE SEANCE – Henry MACIUSZCZAK

» Le Président ouvre la réunion par un message de sympathie envers les membres après les vacances estivales. A noter que cette période n'a pas été de tout repos afin de préparer cette nouvelle saison.

» Point sur l'augmentation des frais kilométriques (Ligue et District).

» Courrier de **Monsieur Michaël LANOYT** : incident sur la rencontre de Coupe de France entre Dourges et Beuvry. Courrier transmis à la commission des délégués pour suite à donner.

» Courrier du club de **l'OLYMPIQUE LIEVIN** : demande pour désigner 2 arbitres-assistants officiels sur chaque rencontre de l'équipe Séniors n°1 (D3).

» Courrier de **Monsieur Sébastien JOLIE** : adresse de domiciliation pour la saison 2022-2023 : **BARLIN**.

SECRETARIAT – André SOJKA

Suivi administratif

» Point sur les arbitres n'étant pas à jour administrativement au **30 août 2022**
61 jeunes et 181 séniors à jour administrativement. **Soit 69,54% de l'effectif.**

» Liste des arbitres n'étant pas à jour :

Catégorie	Nom	Prénom	Dossier Médical	Demande de Licence	Fiche Administrative
D5	AMBRE	Jérôme			
D5	ASKEUR	Morade		OK	
STG J	BARRE	Remy	OK		OK
DA2	BEAURANCE	Bernard			
D4	BECQUART	Hervé		OK	OK
D1	BELMAHI	Lakhdar		OK	
JAD	BENS	Erwan	OK		OK
JAD	BERTHE	Enzo	OK	OK	
D4	BEVE	François	REFUS	OK	OK

D5	BIENCOURT	Reynald	OK		OK
D5	BISSON	Georges			
D4	BOILEUX	David			
STG J	BOUALI	Lina	OK		
DA2	BOUILLET	Thibault		OK	OK
JAD	BOULENT	Mathys			
D5	BRAUN	Mathieu	OK		OK
JAD	BRAYELLE	Killian	OK	OK	
D5	BRIFAUT	Jean François		OK	OK
JAD	BRIKI	Nafis		OK	
STG J	CARETTE	David	OK		OK
STG J	CASTAGNOLI	Arthur		OK	
STG J	CASTEL	Pierre	OK		OK
JAD	CAUX	Romain	OK	OK	
D5	CHOTEAU	Anthony		OK	
DA2	CLAVIER	Rémy		OK	OK
D4	CONDETTE	David	OK		OK
JAD	COPIN	Lola			
JAD	COULIBALY	Killian		OK	
JAD	CROP	Mathéo		OK	OK
D4	CYL	Maxence			
DA2	DARRAS	Luc			
STG J	DEBREIL	Nolan			
JAD	DECAEN	Lucas		OK	
D5	DEJARDIN	Ulis			OK
FUT	DELESTRE	Yanis		OK	
D5	DELHAYE	Ludovic	OK		
D1	DELPIERRE	Nicolas		OK	OK
D3	DELPORTE	Laurent		OK	
JAD	DEPRICK	Vianney		OK	OK
JAD	DESFONTAINES	Florent		OK	
D3	DEVIENNE	Jacques			
JAD	DIALLO	Alssainy			
D5	DOME	Thomas	REFUS	OK	OK
D3	DUBUS	Patrice			
STG J	DUBUSSE	Lucas			
JAD	DUPRETZ	Clément			
STG J	DUPUY	Laurane			
D4	DURIBREU	Ludovic	REFUS	OK	OK
D4	DURIEZ	Laurent			OK

STG J	EL RHAOUTI	Eliass	OK	OK	
STG J	EVIN	Cyrielle	OK	OK	
JAD	FLAMENT	Simon		OK	
DA1	FLAMENT	Pascal	REFUS	OK	OK
F.Ligue Sen	FLEURIAUD	Quentin	OK		OK
STG J	FOUNDOU	Ilyes			
D4	FOURDRINOIS	Maxime			
DA2	GABILLARD	Philippe			OK
D5	GERME	Emmanuel			
D2	GODON	Cédric	REFUS	OK	OK
STG J	GUISGAND	Aymeric			
STG J	HEMERY	Lucas		OK	OK
JAD	HOLLEMAERT	Clément	attente	OK	OK
DA2	HUREZ	René		OK	
JAD	JACQUART	Axel		OK	
D4	LEQUIEN	Thomas		OK	OK
JAD	LESAGE	Guillaume			OK
D5	LESAGE	David	OK		OK
D5	MALO	Samuel			
JAD	MAYELLE	Tristan	OK		OK
JAD	MENET	Naël			
JAD	NEMPONT	Brandon		OK	OK
D4	NOUREUX	Guillaume			
JAD	NOURTIER	Felix		OK	OK
STG J	PAUX	Nathan	OK		OK
STG J	PESIN	Hugo			
D5	PIRET	Sébastien		OK	OK
STG J	POULET	William	OK		OK
STG J	PRATO	Joséphine	OK		
STG J	QUENIART	Corentin			
JAD	RIGODIN	Alexandre		OK	OK
JAD	RODRIGUEZ	Jean François		OK	
FUT	ROUARD	Jauffray	OK	OK	
D5	SARAZIN	David		OK	OK
JAD	SELLIER	Ugo	REFUS	OK	OK
JAD	SOCKEEL	Arthur			OK
D5	TESTI	Nicolas	REFUS	OK	OK
STG J	TIMMERMAN	Kévin			
STG J	VANDOOAEGUE	Enzo	OK	OK	
D5	VANESSE	Bertrand	OK	OK	

STG	VEZILIER	Alan		OK	OK
D5	VOYEMANT	Pierre		OK	OK
D5	WICKAERT	Emmanuel			

Les arbitres sont invités à :

- » DM (dossier médical) : remplir le dossier médical et l'envoyer en suivant la procédure.
- » DL (demande de licence) : se rapprocher du secrétaire du club pour établir la demande de licence arbitre.
- » Fiche de renseignement : remplir la fiche de renseignements reçue par voie électronique.

[Demande d'année sabbatique](#)

- » **Monsieur Eyoub BOUAZZA** (JAD) : la CDA accède à la demande (dossier complet).
- » **Madame Yaëlle GODON** (JAD) : la CDA accède à la demande (dossier complet).

[Démission](#)

- » **Monsieur Pascal HUE** (D4), la CDA le remercie pour les services rendus pour l'arbitrage artésien et lui souhaite le meilleur pour ses futurs projets.
- » **Madame Eva SZWABINSKI Eva** (JAD), la CDA la remercie pour les services rendus pour l'arbitrage artésien et lui souhaite le meilleur pour ses futurs projets.

[Indisponibilités médicales de longue durée](#)

La CDA enregistre les indisponibilités médicales de :

- **Monsieur Jean-Bernard BOURSAUD** (prolongation jusqu'au **2 octobre 2022**)
- **Monsieur Georges DELBOIS** (jusqu'au **15 septembre 2022**)

La CDA leur souhaite un prompt rétablissement.

[Indisponibilités séminaire de rentrée](#)

La CDA enregistre les absences justifiées de :

- **Monsieur Thibault BOUILLET**
- **Monsieur Jérémy FERNANDES**
- **Monsieur Thomas PARTIKA**
- **Monsieur Florentin SAMYN**
- **Monsieur Corentin THOREL**

Les arbitres seront convoqués au séminaire de rattrapage du **25 septembre 2022** à l'ARENA de **LIEVIN**.

[Situations administratives](#)

- » Courrier de **Monsieur Alain BEZEAU** : suite aux éléments apportés concernant sa situation sur la saison 2021-2022, la CDA reclasse **Monsieur BEZEAU** en catégorie DA2.
- » Courrier de **Monsieur Loïc DELATTRE** : la CDA prend note que suite à son arrêt de travail, **Monsieur DELATTRE** ne pourra se présenter au séminaire et au séminaire de rattrapage. Nous invitons **Monsieur DELATTRE** à interpellier la CDA lorsqu'il sera en capacité de réaliser le séminaire.
- » Situation de **Monsieur Thomas DECRETON** : indisponibilité tardive (sans justificatif) lors du week-end du **27-28 août** : la CDA procède à l'application du RI : 1 week-end de non-désignation.
- » Situation de **Monsieur Gaëtan DELAVAL** : indisponibilité tardive (demande de congés non renseignée) lors du **27-28 août** : la CDA procède à l'application du RI : 1 week-end de non-désignation.

POLE TECHNIQUE – Anthony RINGEVAL – Mathieu MUSTAR

[Changement de catégorie](#)

- » Demande de **Monsieur Reynald DEVASSENNE** : demande pour être classé DA2 : la CDA accède à sa demande.

» Courrier de **Monsieur Mathieu DUQUENNE** : suite aux éléments transmis, la CDA classe M. DUQUENNE D3.

» Courrier de **Monsieur Alain GRODZKI** : maintien dans sa catégorie D5. Nous rappelons que suite à son arrêt jusqu'au **20 août**, la CDA est en attente de son certificat de reprise pour le désigner.

» Suite à plusieurs mouvements dans la catégorie DA1, l'effectif sera de 7 arbitres. Ce qui est insuffisant. La CDA réintègre donc **Monsieur Philippe DE SEZE** en catégorie DA1.

Séminaire de rentrée.

» Point sur l'organisation des séminaires et la présence des membres et formateurs.

» Les supports de présentation sont terminés.

» Validation du Guide de l'arbitre : un document sera remis à chaque arbitre lors du séminaire.

» Validation de la fiche de frais 2022.

» Suite à un retard dans la livraison, les nouveaux écussons seront distribués lors des stages par catégorie.

» Pour les arbitres souhaitant une facture pour l'achat du livre, un document sera disponible lors de l'émargement.

Politique technique 2022/2023

» Une présentation de la politique technique est présentée. 3 axes sont retenus :

- Protection des joueurs
- Gestion de la contestation
- Gestion des bancs

» Les attentes seront présentées lors des séminaires aux arbitres et aux observateurs.

» Un support à destination des clubs est en construction, une présentation sera faite auprès de la Présidente du District prochainement.

Bonus – Malus

» Validation de la liste des bonus/malus au **30 août 2022**.

» La liste sera transmise aux arbitres via la messagerie électronique en fin de mois.

» Dans le cas d'un arbitre ayant une double catégorie (herbe/futsal), le bonus/malus intervient uniquement dans la catégorie ayant amenée l'incidence.

FIA SAINT NICOLAS

Une formation en arbitrage est organisée les 24 septembre – 1^{er} et 8 octobre à **ST NICOLAS-LEZ-ARRAS**.
Au 30/08 : 7 inscrits.

Les formateurs ont été sollicités pour connaître leur disponibilité.

Contact avec la ville de **SAINT NICOLAS LEZ ARRAS** pour l'intendance (ajustement à prévoir en fonction des matchs).

Demande pour intégrer le panel des parrains

» Demande de **Monsieur Cédric BILLAUT** : la CDA accède à sa demande.

» Demande de **Monsieur Julien BROUSSE** : la CDA accède à sa demande.

Monsieur Xavier MIQUET prendra contact avec les parrains prochainement.

POLE FUTSAL – Frédéric GAULTIER

Arrêts

Messieurs Jean-François BRIFAUT, Rémi CLAVIER, Cédric GODON et Alain SAUVAGE : la CDA les remercie pour les services rendus.

Nouveau

» La CDA enregistre les demandes pour intégrer le Futsal de :

- **Monsieur Manuel BERTOUX**
- **Monsieur Jordan SART**
- **Monsieur Philippe SEYS**

Les arbitres seront convoqués au séminaire de rentrée Futsal du **11 septembre 2022**.

» A l'issue du séminaire, les arbitres seront classés D3 en cas de réussite aux épreuves théoriques et physiques.

» La CDA enregistre également l'arrivée de **Monsieur Alexandre LATOUR** dans la cadre de la passerelle Ligue. La CDA met en place un programme de suivi afin de le préparer à l'examen Ligue en **février 2023**.

Test physique

La CDA acte que l'ensemble des temps des tests physiques Futsal sont diminués de 1 seconde (excepté le test de vitesse).

Formation initiale Futsal

» La CDA regrette le manque d'informations (supports, lieu, formateurs) reçues à ce jour dans le cadre de l'organisation de la Formation Initiale Futsal qui est organisée à **LIEVIN les 24,25 septembre, 1er et 2 octobre**.

» Un échange sur le forfait Futsal est réalisé : le Président de la CDA sera vigilant lors du début de saison.

POLE FEMININES – Clémence GONCALVES

Échange sur l'effectif des féminines sur la saison 2022-2023.

Un contact sera pris avec les filles n'étant pas à jour concernant le renouvellement des licences.

COMMISSION DISCIPLINE – Michel KLECHA

Nouvelle adresse mail pour l'envoi des rapports de discipline : m.klecha@fff.artois.fr

L'envoi du rapport de discipline doit se faire uniquement à cette adresse. Le secrétariat du District ne doit plus être destinataire des rapport disciplinaires des arbitres.

Les arbitres seront informés lors du séminaire de rentrée.

TOUR DE TABLE

[Fin de la réunion : 20 heures](#)

[Prochaine réunion : jeudi 15 septembre 2022 à 18 heures 30 \(réunion plénière\)](#)

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de la notification officielle de la décision contestée (voir procédure article 152 des règlements généraux du District)

Secrétaire de séance
Anthony RINGEVAL

Président de la CDA
Henry MACIUSZCZAK

Parution du mardi 20 septembre 2022



COMPETITIONS FEMININES



CHAMPIONNAT D1

› Le **FCF HENIN-BEAUMONT** accède en R2F pour la saison 2022-2023 après sa victoire contre COMPIEGNE le **11 septembre 2022** en match d'appuis.
la commission féminine félicite le **FCF HENIN-BEAUMONT**.

› 13 équipes ont fait parvenir leur engagement.

Considérant que le champion d'Artois doit être désigné pour le **15 mai 2023** à la ligue des hauts de France afin de disputer les barrages d'accessions en R2F qui auront lieu en **juin 2023**.

› Le championnat de **D1 féminine à 11** se déroulera en 2 phases les équipes seront réparties en 2 poules

Première phase : en matchs aller sec

Deuxième phase : en matchs aller et retour

› Le règlement de la D1 féminine sera modifié comme suit :

Rectificatif temporaire à l'annexe 7.6.A Championnat féminin seniors à 11

Article 2 :

Lorsque le nombre d'engagements est supérieur à 12 équipes sans dépasser 16 équipes, pour tenir compte de l'obligation de terminer le championnat de district avant la mi-mai (barrage) le championnat se déroule dans les conditions suivantes :

Phase 1

Répartition des équipes en 2 groupes de 8 équipes au maximum avec des rencontres aller seulement.

Phase 2

Les équipes classées dans la première moitié du championnat de chaque poule sont placés dans une poule majeure et se rencontrent par matchs aller et retour.

Les autres équipes sont placées dans une poule mineure et se rencontrent par matchs aller et retour.

Article 7

A l'issue de la deuxième phase, le titre de champion d'Artois sera attribué à l'équipe classée première de la poule majeure et sera éligible à la phase d'accession du championnat R2F, si celui-ci satisfait aux obligations règlementaires

Composition des poules

Poule A :

US Biache – us Noyelles sous Lens – ESD Isbergues – KS Vaudricourt – us Rouvroy – US Gonnehem (b) – FC Bouvigny -

Poule B :

EC Mazingarbe – Olympique Liévin – ES Vendin – UFA – Souchez-Neuville – US Vermelles -

CHAMPIONNAT SENIORS FEMININE A 7

- › Les équipes du FC Méricourt et Chts Avion se sont engagées en entente.
- › L'équipe d'EC MAZINGARBE s'est désengagée.
- › USO DROCOURT nous a fait parvenir un engagement tardif - Conséquence : la poule A sera composée de 9 équipes avec un exempt
- › Demandes de report : les matchs suivants sont reportés au **30 octobre 2023**

Poule A : Ruch Carvin – ASSB Oignies et USO Drocourt - Ent FC MéricourtAvion

Poule C : Esp. Calonne Liévin – RC Labourse

CHAMPIONNAT U16F A 8

- › Suite à la réunion des clubs, l'ensemble des clubs présents souhaitent un championnat avec une poule unique pour le championnat U16F.
- › Considérant que 13 équipes se sont engagées, il faut 26 journées de championnat, aucun match n'est programmé pendant la trêve hivernale, dont la durée dépend des conditions climatiques, la commission restreinte gestion des compétitions a pris la décision suivante :

Le championnat U16F se jouera en 2 phases

Phase 1 : Répartition des équipes en 2 groupes de 6 et 7 équipes avec des rencontres aller seulement

Phase 2 : Les équipes classées dans la première moitié du championnat de chaque poule sont placées dans une poule majeure et se rencontrent par matchs aller et retour. Les autres équipes sont placées dans une poule mineure et se rencontrent par matchs aller et retour.

Poule A :

US Bache – FC Dainville – FCF Henin - USO Meurchin – ASSB Oignies – ES Ste Catherine – Esp. Calonne Liévin – SSCP Wingles -

Poule B :

FC Bouvigny – O. Hesdin – FC Hinges – ESD Isbergues – EC Mazingarbe – US Noyelles sous Lens - KS Vaudricourt –

- › La première phase

phase 1	
journée 1	24/09/2022
journée 2	08/10/2022
journée 3	15/10/2022
journée 4	22/10/2022
journée 5	05/11/2022
journée 6	12/11/2022
journée 7	19/11/2022

CHAMPIONNAT U13F A 8

- › Le championnat se déroulera en 2 phases.
- › 1ere phase en match aller et retour

Poule A :

US Noyelles sous Lens – AG Grenay – ES Vendin – OL La Comté – KS Vaudricourt – US Vermelles -

Poule B :

USO Meruchin – ES Anzin – SSCP Wingles – ASSB Oignies – US Noeux -

journée 1	aller	24/09/2022	journée 1	retour	12/11/2022
journée 2	aller	01/10/2022	journée 2	retour	19/11/2022
journée 3	aller	23/10/2022	journée 3	retour	26/11/2022
journée 4	aller	30/10/2022	journée 4	retour	03/12/2022
journée 5	aller	05/11/2022	journée 5	retour	05/02/2023

› A l'issu de la première phase : les équipes classées dans la première moitié du championnat de chaque poule sont placés dans une poule majeure et se rencontrent par matchs aller et retour.
Les autres équipes sont placées dans une poule mineure et se rencontrent par matchs aller et retour.

La Présidente de la Commission :
Micheline GOLAWSKI.

La Secrétaire de la Commission :
Delphine BRESA



COMPETITIONS FEMININES



Réunion du :	25 août
A	
Présidente :	Mme Micheline GOLAWSKI -
Présents :	Mmes Delphine BRESA – Cathy WIPLIE – Anaïs VANDEUREN – Evelyne GOLAWSKI – MM. Thibaut FRANCOIS – Pierre MONTAGNE – François VANOISE -
Excusés :	Mme Amandine BLONDEL – MM. Corentin LAOUX – Stéphane BROGNIART – Valéry DUCROS – Julien PHILIPPES -
Assistent à la réunion :	MM. Abdelkarim LEGRINI – Makhloufi REBATTACHI – Antoine VANNIEUWENHUYSE -

ORDRE DU JOUR

- 1/ Rôle de la commission
- 2/ Point sur Les compétitions et engagements des clubs ligue et district
- 3/ Développement du football féminin

1/ ROLE DE LA COMMISSION DANS L'ACCOMPAGNEMENT DES CLUBS

L'ACCOMPAGNEMENT DES INSTANCES DU FOOTBALL



2/ POINT SUR LES COMPETITIONS ET ENGAGEMENTS DES CLUBS FEMININS DU DISTRICT ARTOIS

Les clubs Artois engagés en national et ligue

SENIORS FEMININS

D2 : RC Lens

FUTSAL challenge ligue : Béthune futsal

La commission féminine félicite **BETHUNE FUTSAL FEMININ** pour sa victoire en finale régionales de la Copa Coca-Cola futsal qui représentera fièrement le District Artois Football lors de la finale national à Paris le **samedi 15 octobre 2022** halle Carpentier Paris 13eme

R1F : FCF Hénin-Beaumont

R2F : Poule A : FC Dainville - Poule B : US Beuvry / RC Lens (b) / FC Lillers

+ Le FCF Hénin-Beaumont 2 s'il gagne le match d'appui

Les clubs de R2 participent à la coupe d'Artois, rentre en lice à partir

Cas du FCF Hénin-Beaumont 2 champion d'Artois qui a disputé le deuxième tour des barrages pour la montée en RF2 saison 2021/2022

Place vacante en R2F : A la suite du non-engagement **D'AMIENS PORTO** et du refus des clubs potentiellement repêchables de se maintenir en R2F, il subsiste à ce jour une place vacante en R2F. Conformément aux règlements, il est acté d'organiser un match d'appui sur terrain neutre afin de départager les 2 équipes perdantes du 2ème tour de barrage d'accession des districts : Compiègne et FCF Hénin-Beaumont 2. Il se déroulera le dimanche 11 septembre 2022. La 1 ère journée de R2F est maintenue ; seule la rencontre avec l'équipe barragiste complémentaire qui accédera en R2F sera reportée. Une réunion a eu lieu avec les 2 clubs le mercredi 10 août à 18h00 pour leur exposer la situation et confirmer la volonté des deux clubs de participer à ce match d'appui.

U18F A 11

R18 F - niveau 1 : RC Lens / Lillers FC / FCF Henin Beaumont

R18 F - niveau 2 : FC Dainville / US Rouvroy

U16F à 11

R16 F - niveau 1 : pas de club Artois engagé

R16 F - niveau 2 : FCF Hénin Beaumont / O Liévin / US Noeux / us Vermeilles

Les équipes engagées en District Artois

D1 SENIORS FEMININES A 11

› 14 équipes ont fait parvenir leur engagement.

› Considérant que le champion d'Artois doit être désigné pour le **15 mai 2023** à la ligue des hauts de France afin de disputer les barrages d'accessions en R2F qui auront lieu en **juin 2023**

› La commission féminine fera la proposition suivante lors de la réunion des clubs féminin :

Le championnat de D1 féminin à 11 se déroulera en 2 phases les équipes seront réparties en 2 poules
Première phase : en matchs aller sec

Deuxième phase : en matchs aller et retour

› Le règlement de la D1 féminin sera modifié comme suit :

Rectificatif temporaire à l'annexe 7.6.A Championnat féminin seniors à 11

Article 2 :

Lorsque le nombre d'engagements est supérieur à 12 équipes sans dépasser 16 équipes, pour tenir compte de l'obligation de terminer le championnat de district avant la mi-mai (barrage) le championnat se déroule dans les conditions suivantes :

Phase 1

Répartition des équipes en 2 groupes de 8 équipes au maximum avec des rencontres aller seulement

Phase 2

Les équipes classées dans la première moitié du championnat de chaque poule sont placés dans une poule majeure et se rencontrent par matchs aller et retour.

Les autres équipes sont placées dans une poule mineure et se rencontrent par matchs aller et retour.

Article 7

A l'issue de la deuxième phase, le titre de champion d'Artois sera attribué à l'équipe classée première de la poule majeure et sera éligible à la phase d'accession du championnat R2F, si celui-ci satisfait aux obligations règlementaires

Cas du FCF Hénin-Beaumont

HENIN (b) devant encore disputer un barrage d'accession le **11 septembre 2022**.

En cas de victoire, il y aura un exempt dans l'une des 2 poules de 7 en première phase

Les clubs engagés

Nom de club	Nom installation	Horaires domicile
U.S. BIACHOISE	STADE BERNARD LEROY 1	15H DIMANCHE
F.C. BOUVIGNY BOYEFFLES	STADE GODEFROY MAYEUR 1	10H DIMANCHE
F.C. FEMININ HENIN BEAUMONT	COMPLEXE SPORTIF F. MITTERRAND 2	10H DIMANCHE
ET.S. DISTRICT D'ISBERGUES	STADE BASLY 1	10H DIMANCHE
O. LIEVIN	STADE MICHEL BÉNÉZIT 3	13H DIMANCHE
E.C. MAZINGARBE	STADE ÉDOUARD BAILLIEUX 1	10H DIMANCHE
U.S. NOYELLES S/LENS	STADE AUGUSTE GALLET	10H DIMANCHE
U.S. ROUVROY	STADE ÉRIC SIKORA 1	10H DIMANCHE
C.S.AM. LAIQ. SOUCHEZ	STADE ROGER VERDIÈRE 1	10H DIMANCHE
UNION FÉMININE DE L'ARTOIS		10H DIMANCHE
VAUDRICOURT KLUB SPORTOWY 2012	STADE MUNICIPAL	10H DIMANCHE
E. DE VENDIN LE VIEIL	STADE LÉO LAGRANGE 1	10H DIMANCHE
U.S. VERMELOISE	STADE LÉO LAGRANGE 2	13H DIMANCHE
U.S GONNEHEM BUSNET	STADE MUNICIPAL	10H DIMANCHE

POULE A

BIACHE US

ISBERGUES EDS

ROUVROY US

VAUDRICOURT KS

NOYELLE / LENS

GONNEHEM US

BOUVIGNY FC

POULES B

EC MAZINGARBE

VENDIN ES

SOUCHEZ/NEUVILLE

UFA

LIEVIN O

VERMELLES US

FCF HENIN-BEAUMONT

PHASE 1

phase 1	
journée 1	25/09/2022
journée 2	02/10/2022
journée 3	09/10/2022
journée 4	23/10/2022
journée 5	30/10/2022
journée 6	06/11/2022
journée 7	13/11/2022

SENIORS FEMININS A 7

- › 31 équipes sont engagées.
- › Elles se rencontreront en matchs aller / retour sur 18 journées.
- › Réparties en 3 Poules de 10 ou 11 équipes.
- › Une modification sera apportée au calendrier général, la première journée est prévue le **18 septembre 2022**.

Les clubs engagés

POULES A	POULES B	POULES C
U.S. RUCH CARVIN	A. S. BONNIERES HOUVIN	E.S. LAVENTIE
U.S. CHEMINOTS AVION	U.S. CROISSETTE	DIABLES ROUGES LAMBRES LEs AIRE
E.C. MAZINGARBE	U.S. ST POL S/TERNOISE	R.C. LABOURSE
ST. HENINOIS	C.S. HABARQUOIS	F.C. LA ROUPIE ISBERGUES
O.S.C. DE VITRY	UNION CLUBS DIVIONNAIS	O. S. ANNEQUIN
F.C. MERICOURT	F.C. HERSIN	F.C. BUSNES
AS AUCHY LES MINES	VERQUIGNEUL F. C.	CALONNE LIEVIN
ENT,S,DOUVRIN	ETS,S,STE CATHERINE	FC LILLERS
SC,PRO PRATRIA WINGLES	US BOUBERS CONCHY	AS.SALOME
AS ,STE,BARBE OIGNIES	ETS BULLY LES MINES	US,LESTREM

match aller		match retour	
journée 1	18/09/22	journée 10	05/02/2022
journée 2	25/09/22	journée 11	12/02/2023
journée 3	09/10/22	journée 12	19/02/223
journée 4	23/10/22	journée 13	12/03/2023
journée 5	06/11/22	journée 14	26/03/2023
journée 6	13/11/22	journée 15	02/04/2023
journée 7	20/11/22	journée 16	16/04/2023
journée 8	27/11/22	journée 17	08/05/2023
journée 9	04/12/22	journée 18	21/05/2023

COUPES

Coupe de France :

13 équipes du district Artois sont engagés

COUPES D'ARTOIS

RAPPEL : l'engagement est obligatoire pour toutes les équipes disputant les championnats de Régionale 2 et de District. Conformément au règlement des coupes ARTICLE 1

Coupe d'Artois à 11

18 équipes participeront à la coupe d'Artois à 11

Les 14 équipes de D1 :
US BIACHE - EC MAZINGARBE – ESD ISBERGUES – ES VENDIN – US ROUVROY - SOUCHEZ/NEUVILLE – KS VAUDRICOURT- UFA. – NOYELLE sous LENS – OLYMPIQUE LIEVIN – US GONNEHEM - US VERMELLES – FC BOUVIGNY - FCF HENIN-BEAUMONT

Les 4 équipes de R2F :

FC DAINVILLE - US BEUVRY - RC LENS 2 - LILLERS FC

1^{er} tour le 20 novembre 2022

Coupe d'Artois à 7

31 équipes participeront à la coupe d'Artois séniors féminines à 7

U.S. RUCH CARVIN	A. S. BONNIERES HOUVIN	E.S. LAVENTIE
U.S. CHEMINOTS AVION	U.S. CROISSETTE	DIABLES ROUGES LAMBRES LEs AIRE
E.C. MAZINGARBE	U.S. ST POL S/TERNOISE	U.S. GONNEHEM BUSNETTE
ST. HENINOIS	C.S. HABARQUOIS	R.C. LABOURSE
F.C. MERICOURT	UNION CLUBS DIVIONNAIS	F.C. LA ROUPIE ISBERGUES
O.S.C. DE VITRY	F.C. HERSIN	O. S. ANNEQUIN
AS AUCHY LES MINES	VERQUIGNEUL F. C.	F.C. BUSNES
ENT,S,DOUVIRIN	ETS,S,STE CATHERINE	FC LILLERS
SC,PRO PRATRIA WINGLES	US BOUBERS CONCHY	AS.SALOME
AS ,STE,BARBE OIGNIES	ETS BULLY LES MINES	US,LESTREM

Il faut ajouter USO Drocourt Engagement tardif

Premier tour le 2 octobre 2022

Deuxième tour le 16 octobre 2022

U15F MIXITE DES EQUIPES

REGLEMENTS GENERAUX DE LA F.F.F. MIXITE DES EQUIPES

Article - 155 Mixité 2. Mixité des équipes

Par ailleurs les équipes féminines U15F peuvent participer à des épreuves régionales ou départementales masculines U13, U14 ou U15, à 11 ou à 8, sur accord du Comité de Direction du District ou de la Ligue, après avis de l'équipe technique régionale. Date d'effet : saison 2021 / 2022 Des formulaires seront envoyés aux clubs prochainement

U16F à 8 13 équipes engagées

US BIACHE – FC BOUVIGNY – Esp. CALONNE LIEVIN – FC DAINVILLE – FC HINGES – ESD ISBERGUES – EC MAZINGARBE – USO MEURCHIN – ASBB OIGNIES – ES STE CATHERINE – KS VAUDRICOURT – SCPP WINGLES -
HESDIN côte d’Opale

Proposition de la commission : elles se rencontreront en match aller en première phase puis aller / retour poule unique à valider lors de la réunion des clubs

U13F à 8 11 équipes engagées

ES ANZIN – AG GRENAY – OL LA COMTE – USO MEURCHIN – US NOEUX – US NOYELLES sous LENS – ASSB OIGNIES – KS VAUDRICOURT – ES VENDIN – US VERMELLES – SCPP WINGLES -

Une proposition sera faite lors de la réunion des clubs pour un championnat en 2 phases ou une poule unique.

Festival U13F Pitch : Décision de la commission

- › Le 1^{ER} tour se jouera sur 3 sites organisations laissé au club recevant sous le contrôle des membres de commission féminine, à l’issu du premier tour 10 clubs seront qualifiés pour le second tour
Les clubs U13F seront réunis avant le premier tour pour mettre en place l’organisation
- › Le 2^{eme} tour se jouera sur un seul site avec les 10 équipes qualifiés au premier tour
Organisé par le district Artois

1^{ER} tour : 15 octobre 2022

2eme tour : 11 mars 2023

CHAMPIONNATS JEUNES

Les équipes sont en cours d’engagements un point sera fait mi-septembre engagées

3/ DEVELOPPEMENT DU FOOTBALL FEMININ

Développement et animation des pratiques

› Le district Artois propose des offres de pratiques foot à 4 à 5, à 8, à 11 dans toutes les catégories, répond aux objectifs du schéma DAP, sauf en U18F mais les clubs sont engagés en ligue, et la commission réfléchit à un championnat de secteur.

› Antoine **VANNIEUWENHUYSE** CTD a expliqué à la commission les objectifs du DAP.

Dans la continuité des saisons précédentes les axes prioritaires retenus

- Identifier un référent féminin dans chaque club.
- Attirer de nouvelles joueuses pour augmenter le nombre de licencié, avec un gros travail de communication dans l’optique de faire grossir la masse, pérenniser nos championnats.
- Attirer l’encadrement mais aussi rassurer ce qui encadre les équipes féminines, les inciter à se présenter nos modules de formations.
- Fidéliser nos licenciés.
- Permettre à toutes les jeunes filles de jouer au foot en loisirs ou en compétition .
- Suivre et accompagner nos joueuses à travers les détections et sélections.

Les actions en faveur du développement du foot féminin pour la saison 2022/2023

Présenté par **Abdelkarim LEGRINI** (agent de développement)

- Rentrées du foot, changement de fonctionnement
Le mercredi **21 septembre** pour les U16 pendant la période des entrainements
Le 2 octobre pour les catégories de U6 à U13 sur un seul site à Achicourt sur 2 stades
Une communication sera faite autour de ces journées qui sont ouvertes à tous licenciés ou non
- Futsal pendant la saison hivernale
- Fémifive
- Festival pitch
1^{er} tour **le 15 ou 16 octobre 2022**
2eme tour **le 11 ou 12 mars 2023**
- Noël des féminines catégories U6 U9
- Paques féminines
- Journée nationale des débutants

Le calendrier des actions sera diffusé prochainement.

- Les Journées de détection et sélection du district Artois
U11F : **27 - 28 octobre**
U12F : **19 avril**
U13F : **16 et 19 octobre** Tour 1 - Tour 2
- Stage départemental **13,14 et 15 février - 29 mars** match contre les Flandres - **3 mai** interdistrict
U14F : **1^{er} février** Tour 1 - **1^{er} mars** match contre les Flandres
- Stage départemental **24,25 et 26 avril**
- U15F : **Mercredi 21 septembre** match contre U18 HENIN FCF - Interdistrict **24 et 25 octobre**

La Présidente de la Commission :
Micheline GOLAWSKI

La Secrétaire de la Commission :
Delphine BRESA



COUPES JEUNES



Réunion du : 13 septembre 2022

Président : M. Marc TINCION -

Présents : MM. Jean Baptiste BEAUVENTRE – Alain DELHAYE – Jean DENEUVILLE – Michel KLECHA –

Excusés : MM. Pierre MONTAGNE – Pascal WATEL -

Coupe GAMBARDELLA (2ème tour)

Ces rencontres se dérouleront le samedi 1^{er} octobre 2022 sur le terrain du club 1^{er} nommé (*Date et horaire à consulter sur le site de la Ligue*).

17 rencontres programmées

Rappel : Pour les qualifiés en Coupe GAMBARDELLA, la journée 2 de brassage est avancée au 24 septembre 2022.

ELABORATION des 1ers tours de Coupes ARTOIS

Toutes les rencontres se dérouleront le week-end des 24 et 25 SEPTEMBRE 2022 sur le terrain du club 1^{er} nommé (*Date et horaire à consulter sur le site du DISTRICT*).

U18 Coupe ARTOIS (Challenge Daniel DRAMEZ) (1er tour) :

88 clubs engagés – BILLY BERCLAU U.S. (*Retrait*) - 30 rencontres programmées - 27 qualifiés en Coupe GAMBARDELLA

U16 Coupe ARTOIS (1er tour) :

32 clubs engagés – LIEVIN DIANA C.S. (*Retrait*)

Rappel : Le 1^{er} tour de cette Coupe ARTOIS est organisé sur 3 journées sur des plateaux de 4 équipes.

REGLEMENT :

Pour le décompte des points et le classement final, application des règles des brassages (Annexe 7.3). L'ordre des rencontres sera programmé en fonction des rencontres des autres catégories.

Les 2 premiers de chaque poule seront qualifiés pour les 8^{èmes} de finale.

Dates retenues : 24 septembre – 8 octobre – 24 octobre

15 rencontres programmées - 1 non prise en compte (ES SAINTE CATHERINE 2 participe afin d'éviter un exempt).

Les plateaux :

- 1) ES ANGRES – ES HAILLICOURT – HENIN STADE – ES SAINTE CATHERINE 2
- 2) ES BULLY 2 – EC MAZINGARBE – ES SAINTE CATHERINE – US VERMELLES 2
- 3) AAE AIX – AS BEAURAINS – AS BREBIERES – SC SAINT NICOLAS
- 4) OLYMPIQUE BURBURE – FC CALONNE – USA LIEVIN – COS MARLES
- 5) Car. BILLY MONTIGNY – AS COURRIERES – OLYMPIQUE LIEVIN – ES SAINT LAURENT
- 6) OS AIRE – USO BRUAY – FC CAMBLAIN – US SAINT POL
- 7) AS BAILLEUL – US BIACHE – FREVENT/CROISETTE – AS TINCQUIZEL
- 8) CS AVION 2 – AAE DOURGES – OLYMPIQUE HENIN – AS VENDIN

U15 Coupe ARTOIS (Challenge Raymond BRICE) (1er tour) :

97 clubs engagés – 5 retraits (FC LA ROUPIE – FC LILLERS – AOSC SALLAIMINES – AS SALOME – SERVINS les COLLINES/BOUBIGNY) - 45 rencontres programmées - 2 exempts : US NOYELLES SOUS LENS – ASSB OIGNIES

Coupes SECONDAIRES

Ces Coupes sont réservées aux clubs engagés dans les niveaux 2 des catégories U18 et U15.

Les Clubs repris à la suite ne sont pas engagés dans la Coupe concernée.

Ces Clubs ont jusqu'au Vendredi 23 SEPTEMBRE 2022 au plus tard pour réparer cet oubli (ATTENTION : Il n'y aura plus de relance).

Coupe Philippe LEBAS (U18) (31 engagés sur 43 possibles)

OS ANNEQUIN – SC ARTESIEN – BEAUMETZ SUD ARTOIS – FC CARVIN DYNAMO – AG GRENAY – ES HAINES – US HEUCHIN/LISBOURG – FC LA ROUPIE – AS SALOME – FC TILLOY – AS VALLEE de la TERNOISE – AS VIOLAINES -

Coupe Gaston POUILLY (U15) (60 engagés sur 73 possibles)

OF ARRAS – BEAUMETZ SUD ARTOIS – US BILLY BERCLAU – US GRENAY – ES HAINES – US HEUCHIN-LISBOURG/VALLEE TERNOISE – FCH LENS – USO LENS – US LESTREM – AFC LIBERCOURT 2 – FC MERICOURT – SC SAINT NICOLAS – U.F.ARTOIS/ARTOISA.J. 2

CALENDRIER 2022/2023 (jusqu'à la trêve)

24 et 25 septembre 2022 :

Coupes ARTOIS U18 – U16 et U15 (1^{er} tour)

1^{er} octobre 2022 :

Coupe GAMBARDELLA (2^{ème} tour) : 17 rencontres programmées

8 et 9 octobre 2022 :

Coupes ARTOIS U18 – U16 et U15 (2^{ème} tour)

Coupes LEBAS U18 et POUILLY U15 (1^{er} tour)

22 et 23 octobre 2022 :

Coupe GAMBARDELLA (3^{ème} tour) : Reste 17 qualifiés

Coupes ARTOIS U18 – U16 et U15 (3^{ème} tour)

Coupes LEBAS U18 et POUILLY U15 (2^{ème} tour)

1^{er} novembre 2022 :

Mise à jour des Coupes (rencontres reportées)

5 et 6 novembre 2022 :

Coupe GAMBARDELLA (4^{ème} tour)

Coupes ARTOIS U18 – U16 et U15 (4^{ème} tour)

Coupes LEBAS U18 et POUILLY U15 (3^{ème} tour)

Coupe ARTOIS U15 à 8 (1^{er} tour)

19 et 20 novembre 2022 :

Coupe GAMBARDELLA (5^{ème} tour – Finales Régionales)

10 et 11 décembre 2022 :

Coupe GAMBARDELLA (1^{er} tour Fédéral)

Coupes ARTOIS U18 – U16 et U15 (5^{ème} tour)

Coupes LEBAS U18 et POUILLY U15 (4^{ème} tour)

Coupe ARTOIS U15 à 8 (2^{ème} tour)

Le Président de la Commission :

Marc TINCHON.



COUPES SENIORS



Réunion du :	16 septembre 2022
A	
Président :	M. Daniel SION -
Présents :	MM. Gérard COFFRE – Gilbert COPPIN – Francis DAUTREMEPUI – Eric GOOSSENS –
Excusés :	Mme Micheline GOLAWSKI – MM. Jean Marc BOUILLIET – Dominique GEENS – André SOJKA –

ORDRE du JOUR

Courriers Reçus

Rappel Règlement Concernant LES COUPES

Homologation 1er tour ARTOIS et Tirage 2ème tour ARTOIS SENIORS

Tirages Coupes DEMANDRILLE, LETEVE, MALLEZ et CICA SENIORS

Tirages Coupes VETERANS

Tirages Coupes FEMININES

Point sur Coupes FUTSAL

Divers

COURRIERS RECUS

PV de la commission des litiges administratifs et sportifs concernant les réserves du 1^{er} tour de la Coupe ARTOIS SENIORS : **CS HABARCQ** indiquant qu'il s'engage en coupe Vétérans Léonce LOYEZ et TERNOIS.

RAPPEL REGLEMENT CONCERNANT LES COUPES :

Jour des rencontres

Les rappels ci-dessous sont valable pour les équipes Seniors, Vétérans, Futsal et Féminines

Arrêté municipal :

Il sera fait application de l'article 101 des règlements généraux du District.

Signature FMI

IMPORTANT de vérifier le résultat et les faits de match sur la FMI avant de signer celle-ci après match, afin d'éviter à la commission de devoir reprogrammer des matchs après tirage du tour suivant pour cause de mauvaise inscription du résultat.

Saisie des résultats :

Il est rappelé qu'en application de l'article 179 des Règlements Généraux, les FMI doivent être transmises au plus tard le jour du match à 22 heures.

Feuille de recette :

Depuis la saison 2019/2020, il n'y a plus lieu de rédiger une feuille de recette.

COUPES SENIORS

Homologation du 1er tour Coupe ARTOIS challenge Yves St AUBIN du 11 septembre 2022

63 rencontres programmées - 61 jouées - 2 forfaits - 1 match arrêté.

Réserves :

À la suite des réserves portées par les clubs de l'US COURCELLES et FC DYNAMO CARVIN la commission a pris en compte les décisions de la commission juridique.

Match arrêté :

La commission des coupes est en attente de la décision de la commission de discipline concernant la rencontre AS SAILLY LABOURSE/US BILLY BERCLAU.

Conséquence du forfait lors du 1er tour Coupe ARTOIS challenge Yves St AUBIN

Les clubs du SC AUBIGNY/SAVY et de l'UFC LENS ayant fait forfait en coupe d'ARTOIS Challenge Yves St AUBIN, celui-ci entraîne l'exclusion de toutes les équipes seniors du club des coupes seniors. (Application de l'article 6 des règlements des coupes du DISTRICT)

Calendrier Prévisionnel Des Tours De Coupes : (jusqu'à la trêve)

Coupe ARTOIS Challenge Yves St AUBIN

2ème tour : le 25 septembre.

3ème tour : le 9 octobre

4ème tour : le 30 octobre

Coupe François PLATEAU

1^{er} tour : le 9 octobre

2ème tour : le 1^{er} novembre

3ème tour : le 20 novembre

Coupes Didier DEMANDRILLE, Louis LETEVE et Jean Louis MALLEZ

1er tour : le 25 septembre

2ème tour : le 9 octobre

3ème tour : le 30 octobre

4ème tour : le 20 novembre

Coupe Lucas CICA

1^{er} tour : le 25 septembre

2ème tour : le 9 octobre

3ème tour : le 30 octobre

4ème tour le 20 novembre

Elaboration des différents tours des Coupes du 25 septembre à 15 heures

2ème tour Coupe ARTOIS Challenge Yves St AUBIN

40 rencontres programmées et 3 exempts AS NEUVIREUIL – et CS AVION B plus de trois niveaux d'écarts et US ANNEZIN.

1er tour Coupe Didier DEMANDRILLE

21 rencontres programmées et 1 exempt US BILLY BERCLAU B.

1er tour Coupe Louis LETEVE

15 rencontres programmées et 1 exempt AS FREVENT.

1er tour Coupe Jean-Louis MALLEZ

18 rencontres programmées.

2ème tour Coupe Lucas CICA

24 rencontres programmées et 14 exempts, ES AGNY, RC ATREBATE B, ES FICHEUX B, FC GIVENCHY B, ST HENIN B, AS LYSSOIS B, US MAISNIL B, US MONDICOURT B, US MONCHY BRETON B, INT NORRENT B, AS SALOME B, ES VAL SENSEE B, ES VENDIN Cet AEP VERDREL B pour cause d'occupation de leur terrain par une autre équipes du club.

COUPES VETERANS

Calendrier Prévisionnel Des Tours De Coupes : (jusqu'à la trêve)

Coupe ARTOIS Challenge Jacques PENNINCK

- 1^{er} tour le week-end du 24 et 25 septembre
- 2^{ème} tour le week-end du 8 et 9 octobre
- 3^{ème} tour le week-end du 29 et 30 octobre
- 4^{ème} tour le week-end du 19 et 20 novembre

Coupe ARTOIS à 7

- 1^{er} tour le week-end du 8 et 9 octobre
- 2^{ème} tour le week-end du 29 et 30 octobre
- 3^{ème} tour le week-end du 19 et 20 novembre

Coupe Léonce LOYEZ

- 1^{er} tour le week-end du 29 et 30 octobre
- 2^{ème} tour le week-end du 5 et 6 novembre
- 3^{ème} tour le week-end du 19 et 20 novembre
- 4^{ème} tour le week-end du 10 et 11 décembre

Elaboration des Tours de Coupes VETERANS :

Rappel 1er Tour de Coupes ARTOIS VETERANS : (PARU le 9 septembre sur le site)

Samedi 24 septembre, horaire de championnat : 10 rencontres programmées, 1exempt.

Dimanche 25 septembre horaire de championnat : 22 rencontres programmées.

1er Tour Coupe ARTOIS à 7

Samedi 8 octobre 2022 horaire de championnat : 9 rencontres programmées.

Dimanche 9 octobre 2022 horaire de championnat : 19 rencontres programmées, et 1 exempt USA ARLEUX.

COUPES FUTSAL

Compte tenu des modifications apportés aux différentes divisions de championnat FUTSAL un point complet des engagements dans les coupes ARTOIS et VERDURE sera fait lors de la prochaine réunion

Calendrier Prévisionnel Des Tours De Coupes : (jusqu'à la trêve)

Coupe de France FUTSAL

1^{er} tour Semaine 40

Coupe ARTOIS FUTSAL

1^{er} tour Semaine 50 du 12 décembre au 18 décembre

COUPES FEMININES

Calendrier Prévisionnel Des Tours De Coupes :

Coupe ARTOIS Challenge Evelyne BAUDUIN

- 2 matchs et 14 exempts.
- 2^{ème} tour le 5 mars

Coupe ARTOIS Féminines à7

1^{er} tour le 20 novembre :

2^{ème} tour le 5 mars :

Elaboration des Tours de Coupes FEMININES :

1er tour Coupe ARTOIS Challenge Evelyne BAUDUIN le 20 novembre 2022 - heure championnat.

2 rencontres programmées et 14 Exempts : US BEUVRY, FC BOUVIGNY, FC DAINVILLE, US GONNEHEM, RC LENS B, O LIEVIN, FC LILLERS, EC MAZINGARBE, US NOYELLES/LENS, US ROUVROY, CSAL SOUCHEZ, UFA, KS VAUDRICOURT et US VERMELLES

1er tour Coupe ARTOIS à7 le 2 octobre 2022 - heure championnat

13 rencontres programmées et 3 Exempts : AS SALOME, FC LA ROUPIE et ES DOUVRIN

✓ Un tour de table clôtura cette réunion.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District, l'appel devant être adressé au secrétariat du District (SECRETARIAT@ARTOIS.FFF.FR) dans un délai de 7 jours à compter de la notification officielle ou de la publication de la décision contestée accompagné d'un droit d'appel et des frais de dossier de 65 euros (article 152 des Règlements Généraux du District Artois).

**Le Président de la commission
Daniel SION.**



GESTION des LITIGES SPORTIFS et ADMINISTRATIFS



Réunion du : 16 septembre

Présidente : Mme Nathalie COCKENPOT -

Présents : MM. Bernard DEJARDIN – Marc TINCHON -

RESERVES ET HOMOLOGATIONS

Les membres de la commission licenciés dans un club, ne participent ni aux délibérations, ni aux votes concernant leurs équipes et celles évoluant dans les mêmes catégories, divisions et groupes que les leurs.

JOURNEE DU 11 SEPTEMBRE 2022

COUPE ARTOIS SENIORS (1ER TOUR)

Rencontre : FA ARRAS (b) – US COURCELLES

Réserve d'avant match de l'US COURCELLES non confirmée, non appuyée, non recevable.

Résultat acquis sur le terrain. Score 2 – 0.

Amende de 17 € à l'US COURCELLES

Rencontre : FC CARVIN DYNAMO – US NOEUX (b)

Réclamation d'après match (Absence de réserve d'avant match sur la FMI) du F.C. CARVIN DYNAMO pour défaut de licence du n°12 de NOEUX (Astérisque sur le côté de la licence).

Réclamation non recevable car mal formulée.

Résultat acquis sur le terrain. Score 2 - 3.

Droits confisqués.

Rencontre: SC AUBIGNYSAVY – I. NORRENT FONTES

Forfait d'AUBIGNYSAVY

NORRENT bat AUBIGNY par forfait - score 5/0.

Amende de 12 € 50 € à AUBIGNYSAVY

Rencontre: AEP VERDREL – UFC LENS

Forfait d'UFC LENS

VERDREL bat LENS par forfait - score 5/0.

Amende de 12 € 50 € à LENS

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours (2 jours pour les matchs de coupe ou brassage) à compter de la notification officielle ou de la publication de la décision contestée accompagné d'un droit d'appel et des frais de dossier de 65 euros (article 152 des Règlements Généraux du District Artois).

La Présidente de la Commission :
Nathalie COCKENPOT.

Le Secrétaire de la Commission :
Marc TINCHON.

Parution du n